

Bilan Actif Détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 840.61	537.87	1 302.74	242.19
218300 Matériel de bureau et matériel informatique	5 219.10	6 643.19	-1 424.09	-21.44
281830 Amort.mat.bureau et info.	-3 378.49	-6 105.32	2 726.83	44.67
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 248.18	3 091.45	156.73	5.08
275000 Caution Afinity	3 248.18	3 091.45	156.73	5.08
ACTIF IMMOBILISÉ	5 088.79	3 629.32	1 459.47	40.21
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes		864.00	-864.00	-100.00
409100 Fournisseurs Avances et acomptes versés sur commandes		864.00	-864.00	-100.00
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 665.00	6 183.00	10 482.00	169.53
411100 Clients	11 250.00	6 183.00	5 067.00	81.95
418100 Clients Factures à établir	5 415.00		5 415.00	-
Autres	1 771.85	1 825.40	-53.55	-2.90
444000 État Impôts sur les bénéfices	1 316.00	1 316.00		
445660 T.V.A. sur autres biens et services	13.81	67.36	-53.55	-79.10
445860 TVA sur factures non parvenues	442.04	442.04		
Capital souscrit et appelé, non versé				

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	59 933.76	88 460.99	-28 527.23	-32.25
512100 Banques Comptes en monnaie nationale	59 933.76	88 460.99	-28 527.23	-32.25
Charges constatées d'avance	91.67	86.60	5.07	5.75
486000 Charges constatées d'avance	91.67	86.60	5.07	5.75
ACTIF CIRCULANT	78 462.28	97 419.99	-18 957.71	-19.46
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	83 551.07	101 049.31	-17 498.24	-17.32

Bilan Passif Détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel dont versé : 5 000	5 000.00	5 000.00		
101300 Capital souscrit appelé, versé	5 000.00	5 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale	500.00	500.00		
106100 Réserve légale	500.00	500.00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	86 315.58	89 607.06	-3 291.48	-3.67
106800 Autres réserves	86 315.58	89 607.06	-3 291.48	-3.67
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-17 660.98	-3 291.48	-14 369.50	436.57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	74 154.60	91 815.58	-17 660.98	-19.24
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 775.20	2 462.72	312.48	12.67
401100 Fournisseurs	435.20	122.72	312.48	253.66
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	2 340.00	2 340.00		
Dettes fiscales et sociales	6 621.27	6 771.01	-149.74	-2.22
431000 Sécurité sociale	2 438.26	1 586.29	851.97	53.72
437030 REUNICA	511.17	382.22	128.95	33.77
437310 Prévoyance complémentaire / Mutuelle	556.08	505.05	51.03	10.10
438600 Autres charges à payer	145.56	663.31	-517.75	-77.98
442100 Prélèvement à la source	19.70	70.64	-50.94	-71.83
445510 T.V.A. à décaisser	173.00	2 533.00	-2 360.00	-93.17
445710 T.V.A. collectée	1 875.00	1 030.50	844.50	81.86
445870 TVA sur factures à établir	902.50		902.50	-

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2022	31/12/2021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES	9 396.47	9 233.73	162.74	1.76
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	83 551.07	101 049.31	-17 498.24	-17.32

2MAKESENSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 5000 euros
Siège social : 15 rue de Miromesnil 75008 Paris
RCS paris 817 612 534

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2023**

L'an Deux mille vingt-trois;
Et le vingt-sept juin ;
A midi ;

Les associés de la société par actions simplifiée 2MAKESENSE se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège sis 15 rue de Miromesnil 75008 Paris.

Sont présents tous les associés :

- M. François AMRI, Propriétaire de 2500 actions,
- M. Benjamin JAUBERT, Propriétaire de 2500 actions,

L'ensemble des actionnaires de la Société étant présents, ils renoncent expressément aux délais de convocation.

Soit un total de cent (5000) actions représentant 100% du capital.

M. François AMRI, préside la séance en sa qualité de Président

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Les associés ont par conséquent convenu ce qui suit :

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2023**

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société par actions simplifiée 2MAKESENSE, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société, et quitus de la direction pour l'exercice écoulé,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022,
- 4) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

BJ
AF

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Le texte des résolutions proposées aux associés

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de huit jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la direction sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la direction quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à -17.661,00€ (dix-sept mille six cent soixante-et-un euro) de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » la somme de -17.661,00€ (dix-sept mille six cent soixante-et-un euro),
- Aux associés à titre de distribution de dividendes 0,00€ (zéro euros), réparti au prorata de leur participation au capital social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DERNIERE RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

BT
AF

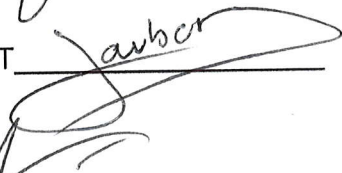
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. François AMRI
(Signature)



M. Benjamin JAUBERT
(Signature)



Pour la société
(Signature du président)

